

L'économie des États-Unis est encore dans une phase ascendante et le rédacteur en chef d'un des grands journaux commerciaux déclarait l'autre jour que les prix des denrées allaient bientôt remonter. Il est vrai, comme le disait l'autre jour le ministre des Finances (M. Sharp), que le prix de la nourriture dans notre pays a légèrement baissé, mais c'est le seul secteur de l'indice des prix de consommation qui accuse une baisse. Elle ne me semble pas causée par l'action du gouvernement, mais par les centaines de ménagères et de petites vieilles dames qui se sont promenées partout en portant des pancartes afin de faire pression sur les grossistes. Que les prix de l'alimentation aient baissé montre à quel point ces prix sont désormais sous la coupe d'une douzaine d'organismes de vente qui contrôlent la plus grande partie des denrées alimentaires distribuées dans le pays. Au cas où il subsisterait le moindre doute à ce sujet, permettez-moi d'attirer l'attention de la Chambre sur l'analyse récente parue dans le *Financial Times* du 16 octobre au sujet de la firme Steinberg. Les ventes de la firme s'élevaient, en 1959, à 178 millions de dollars, mais en 1968 elles atteindront 490 millions. Cette histoire se répète quand il s'agit d'autres sociétés, y compris Loeb qui contrôle Allied, et IGA, du gigantesque groupe Weston, qui contrôle Loblaw's et un certain nombre d'autres grandes épicerie à succursales multiples.

On fait fi de l'épicier indépendant, du commerçant du coin; ses intérêts sont méconnus dans ce réseau de sociétés dirigé par les grandes corporations. Il a mains et poings liés. Seules quelques chaînes de magasins peuvent monopoliser la course aux bénéfices. Celle-ci reste une poursuite légitime de la libre entreprise, jusqu'au moment où l'on vise des bénéfices exorbitants et excessivement élevés. Le ministre est nettement conscient de cette vérité, j'en suis sûr; j'espère donc que le gouvernement entend s'attaquer résolument à ce problème.

Le bill n° C-161 n'accomplit rien en ce sens. Le gouvernement, il me semble, se fait le complice de la monopolisation en dressant une simple façade comme ce ministère. Je ne fais pas allusion au ministre en parlant de simple façade. Que le ministre me pardonne, mais je crois qu'il «fait» trop prestigieux. Quel titre ronflant: le ministre des Corporations et de la Consommation. Registraire général, ça ne dit rien aux gens. Pourtant, c'est bien le même ministre qui parle de publicité malhonnête. (*Exclamations*)

On n'a qu'à regarder le nom du nouveau ministère pour se convaincre que nous sommes sur le point d'agir, de nous attaquer

vraiment au problème du coût élevé des aliments et autres produits de consommation. Où est-il dit dans le projet de loi que des mesures seront prises en ce sens? Le gouvernement n'agit pas.

Le ministre des Finances envisage avec apathie les exigences croissantes de ses collègues. En voilà une de plus. Les titans du monopole vont se moquer du ministre des Finances et des moyens amicaux de persuasion qu'il tentera d'employer. Il nous a demandé de croire qu'une persuasion amicale fera effet. Il n'y aura pas de principes directeurs; tous les autres ont parlé de principes directeurs et on nous a laissés entendre qu'on tenterait d'en appliquer, mais il n'en est rien. Le gouvernement essaiera de convaincre amicalement tout le monde de rentrer dans les rangs. C'est tout ce que peut faire le ministre en vertu du projet de loi. Il peut cajoler, menacer, persuader, mais il ne peut obliger. La mesure ne prévoit pas de sanctions.

Les paroles du ministre au sujet des sanctions prévues dans la loi sur les corporations canadiennes et la loi sur la faillite me laissent un peu cynique, c'est le moins que je puisse dire, sachant que certains articles des deux mesures législatives ne sont pas mis en vigueur.

**M. Woolliams:** Nous avons entendu beaucoup de boniments.

**M. Nielsen:** Certains articles n'ont pas été mis en vigueur et, malgré les revendications de plusieurs douzaines de créanciers, on ne prend pas de mesure pour appliquer les sanctions de la loi sur la faillite. En vertu de ces dispositions de la loi, les créanciers sont des consommateurs. Si c'est là un exemple des mesures que le ministre songe à prendre en vertu du bill, je crains bien que le consommateur n'en tire pas beaucoup d'avantages. Le consommateur ne verra que de l'incurie.

Si le bill avait été rédigé par les dirigeants des grands magasins à succursales multiples et des organisations de vente, il ne pourrait pas leur convenir davantage. Il promet presque tout, mais ne fait rien.

Pour revenir au *Financial Times* il est intéressant de constater que les bénéfices de la société Steinberg ont fléchi cette année à cause des déboursés engagés dans l'abolition des timbres primes, de l'ouverture de nouveaux magasins Miracle Mart et à cause du boycottage organisé par les clients. Les prix qui ont fléchi après ce boycottage remontent aujourd'hui. Que fera le gouvernement? Que fera-t-il quand ce bill sera adopté? Encouragera-t-il le boycottage?